

Anthropologie et Sociétés



Christine HENRY : Les îles où dansent les enfants défunts. Âge, sexe et pouvoir chez les Bijago de Guinée-Bissau, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'homme/CNRS Éditions, coll. Chemins de l'ethnologie, 1994, 216 p., cartes, fig., diagrammes; ill. h.t. FF 130.

Jean-Claude Muller

Volume 18, numéro 3, 1994

Frontières culturelles et marchandises

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015339ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015339ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Muller, J.-C. (1994). Compte rendu de [Christine HENRY : Les îles où dansent les enfants défunts. Âge, sexe et pouvoir chez les Bijago de Guinée-Bissau, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'homme/CNRS Éditions, coll. Chemins de l'ethnologie, 1994, 216 p., cartes, fig., diagrammes; ill. h.t. FF 130.] *Anthropologie et Sociétés*, 18(3), 142-143. <https://doi.org/10.7202/015339ar>

positivement la recomposition de leur territoire d'appartenance et contribuer ainsi au « développement local viable ».

Paul Charest
Département d'anthropologie
Université Laval

Christine HENRY : *Les îles où dansent les enfants défunts. Âge, sexe et pouvoir chez les Bijago de Guinée-Bissau*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme/CNRS Éditions, coll. Chemins de l'ethnologie, 1994, 216 p., cartes, fig., diagrammes; ill. h.t. FF 130.

Les habitants des îles Bijago ont jusqu'à présent constitué un mystère épais pour tout ethnologue ayant tant soit peu survolé la maigre littérature qui leur était consacrée. Relativement connus, pourtant, pour leur art étrange où alternent des têtes de bovins naturalistes — avec de grandes cornes authentiques montées sur divers supports — et des personnages hiératiques en chapeau haut de forme, leur organisation sociale et politique restait rebelle à toute interprétation. Tantôt présentés comme matrilineaires ou patrilineaires, patrilocaux, matrilocaux ou cognatiques, ayant des rois et des reines, le peu qu'on en savait laissait la bride à l'imagination pour qui voulait tenter de simuler le fonctionnement d'un tel système à partir des fragments épars et contradictoires qui nous étaient livrés. Ces incertitudes sont aujourd'hui levées grâce au beau travail de Christine Henry qui, dans un livre fort sobre, dense et précis, nous donne une passionnante analyse de la structure sociale, politique et matrimoniale de cette société. L'auteur a travaillé dans l'île de Canhabaque qui est celle de l'archipel ayant gardé le plus longtemps son organisation traditionnelle, tout en se référant aux écrits pertinents concernant les autres îles.

Le livre s'ouvre par une évocation des peuples de la région, Balante, Felup, Beafade, Pepel, Mancagnes, Manjak, etc., tous encore très mal connus, ce qui est une raison de plus pour saluer cet ouvrage. Celui-ci se poursuit par une évocation historique des relations entre ces peuples différents qui guerroyaient les uns contre les autres et des contacts commerciaux avec les Portugais dès l'époque où ceux-ci visitèrent l'archipel vers le milieu du XV^e siècle. Un autre chapitre suit, narrant les luttes d'influence que se livraient Portugais, Anglais et Français le long de la côte et sur les îles. Les divers documents, souvent très tendancieux, laissés par ces voyageurs sur les habitants des îles se font plus abondants mais se réfèrent principalement au pouvoir politique de roitelets très intéressés au commerce qui est le centre d'intérêt de ces anciennes descriptions.

L'organisation villageoise est ensuite abordée. L'île de Canhabaque comprend dix-neuf agglomérations basées chacune sur un territoire autonome appartenant à un matriclan exogame; nous sommes en régime de descendance matrilineaire et la terminologie de la parenté est de type *crow*. Au centre se tient la maison du roi qui est issu de ce matriclan; cependant, le roi doit être originaire d'un autre village lorsqu'il est choisi. Cette maison est proche de celle de la prêtresse qui, elle, doit provenir du village même. On trouve aussi les sanctuaires respectifs des initiés et des initiées, un arbre sacré et une plante qui est le double du roi. Tout autour se dressent les maisons d'habitation qui sont différentes selon qu'on est marié ou pas. En principe, la résidence des hommes est patrilocale, le fils construisant une maison près de celle de son père, les filles restant chez celui-ci jusqu'à leur mariage — si elles se marient... En effet, il existe deux sortes d'union chez les Bijago, celle que l'auteur appelle mariage et celle qu'elle qualifie d'alliance — deux termes peut-être pas très bien choisis mais qui reflètent la complexité de cette organisation sociale et qui peut aussi excuser les flottements rencontrés dans la littérature antérieure. Le

mariage se fait entre les jeunes gens non initiés et les jeunes femmes — qui choisissent elles-mêmes leurs maris, souvent un peu moins âgés qu'elles. Cette sorte d'union, *isuni*, où le jeune homme vient visiter la jeune femme chez elle, ne confère aucun droit de paternité au géniteur qui, pourtant, s'occupe de ses enfants, du moins jusqu'à son initiation, époque à laquelle il a dorénavant avec eux des relations d'évitement. La paternité de ces enfants dépend du type d'union de laquelle est née la mère : si celle-ci est née d'une alliance *koneo*, l'enfant appartient au père de sa mère; si elle est issue d'un mariage *isuni*, l'enfant sera donné au frère le plus proche d'une ascendante qui avait contracté une alliance *koneo*. Ces deux sortes d'union, outre de conférer des droits de paternité différents, orchestrent la résidence. Celle-ci est patrilocale, les garçons et les filles vivent chez leur père où les jeunes gens ont des relations *isuni* dans des sortes de maisons de jeunes. Les jeunes hommes, après leur longue initiation, contractent des alliances *koneo*. Ils construisent une maison conjugale près de celle de leur père et y font venir une épouse *koneo*, elle aussi, semble-t-il, complètement initiée. Dans ce cas, les enfants appartiennent au mari. Le père vivra avec sa femme, ses propres fils, les fils qui lui sont éventuellement échus des unions *isuni* de ses sœurs de matrilignage, ses propres filles sauf si elles s'en vont en mariage *koneo*, ceci assez tardivement, après l'initiation. Une femme peut aussi très bien rester perpétuellement en relation *isuni* et ne jamais quitter la demeure paternelle, ou plutôt maternelle car les filles non mariées tendent à rester avec leur mère plutôt qu'avec leur père.

Cette forme d'attribution des enfants et ces alliances tardives sont intimement connectées à un système de classes d'âge extrêmement compliqué tant pour les femmes que pour les hommes. Comme dans bien d'autres de ces systèmes à classes d'âge, le modèle théorique est si sophistiqué qu'il n'est pas applicable tel quel dans la réalité, bien qu'on le fasse fonctionner vaille que vaille. Mais le cycle d'initiation des garçons est des plus importants pour les femmes car tout jeune homme qui meurt avant d'être initié devient un fantôme très dangereux qui va posséder une des femmes; celle-ci aura pour tâche de l'incarner dans les danses de possession et éventuellement de le remettre au monde. Tout ceci afin de faire tenir tranquille le fantôme non initié.

Nous sommes ici en présence d'une société très compliquée, qui a créé un véritable conte de fées avec son système matrilineaire — pas loin de la double descendance mais matrilineaire tout de même —, ses modes de résidence, ses attributions filiatives institutionnalisées tout à fait baroques, ses initiations, ses classes d'âge, ses rapports entre les sexes, son système spatial, politique et ses relations avec l'au-delà. C'est le résultat d'une imagination sociologique qui dépasse les fictions les plus folles que nous pourrions nous-mêmes inventer. Mis à part les qualités intrinsèques qui font de cette monographie le premier travail sérieux et professionnel sur un groupe peu connu, il nous semble que ce livre est aussi très important sur le plan régional. Il guidera certainement, par sa complétude et les thèmes qu'il couvre, les études futures sur les peuples voisins. Ceux qui se sont penchés — à leur grand désespoir — sur la littérature concernant la Casamance voisine et qui se sont arraché les cheveux devant une telle confusion feraient bien de méditer ce livre. Quantité de points obscurs dans cette littérature fatras pourraient bien s'éclairer à partir du présent ouvrage qui sera une référence obligée pour tous ceux qui voudront travailler dans la région.

Jean-Claude Muller
Département d'anthropologie
Université de Montréal
